

# FRANCE



- Capitale d'État (plus de 2 200 000 hab. ; agglomération de plus de 9 000 000 hab.)
- Agglomération de plus de 1 000 000 hab.
- Ville de plus de 300 000 hab.
- Plus de 200 000 hab.
- Plus de 100 000 hab.
- Plus de 50 000 hab.
- Autre ville
- Autoroute
- Route principale
- Autre route
- Ligne à grande vitesse
- Voie ferrée principale
- ✈ Aéroport principal
- Limite de région
- Limite de département

**Rennes** Capitale de région  
**Colmar** Chef-lieu de département



- Départements et régions d'outre-mer (DROM) :
  - Guadeloupe
  - Guyane
  - La Réunion
  - Martinique
  - Mayotte
- Collectivités d'outre-mer (COM) : (régions par l'article 74 de la Constitution) :
  - Polynésie française
  - collectivité de Saint-Barthélemy
- collectivité de Saint-Martin
- collectivité territoriale de Saint-Pierre-et-Miquelon
- Iles Wallis et Futuna
- Nouvelle-Calédonie (régie par le titre XIII de la Constitution)
- Terres australes et antarctiques françaises (TAAF)
- Île Clipperton (île placée sous l'autorité directe du Gouvernement)

